MESSAGE A LA NATION DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE A L'OCCASION DU LANCEMENT DES MANIFESTATIONS DE L'ANNEE INTERNATIONALE DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE (AIDB)

Béninoises et béninois,

Chers compatriotes,

L'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution A/RES/61/203 a déclaré l'année 2010, **Année Internationale de la Diversité Biologique (AIDB)**. A cet effet, les Parties prenantes à la Convention des Nations Unies sur la Diversité (CDB) sont invitées à organiser, au cours de cette année, des manifestations pour davantage éveiller la conscience des différentes composantes de la nation sur l'importance de la diversité biologique.

La célébration de cette année aux cotés de toutes les nations ayant ratifié la convention concrétise une fois encore, l'engagement de notre pays aux idéaux de la convention.

Au regard des nombreux efforts que consent le Gouvernement du Dr Boni YAYI dans le domaine de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité, notre pays ne peut rester en marge de cet évènement dont l'importance n'est plus à démontrer.

C'est pourquoi, à la veille du démarrage des manifestations prévues pour célébrer l'évènement au Bénin, il me plaît de vous rappeler les raisons qui ont conduit la communauté internationale à adopter une convention sur la diversité biologique.

En effet, partout dans le monde, les ressources biologiques (gènes et espèces) et les grands ensembles naturels qu'elles constituent (écosystèmes terrestres, marins, aquatiques, entres autres) restent le principal support de tous les systèmes de vie et de production et conditionnent le niveau de vie de la quasi totalité des populations sur la terre.

Dans chaque écosystème, les organismes font partie d'un ensemble, interagissant non seulement avec les autres organismes, mais aussi avec l'air, l'eau et le sol qui les entourent. Tout cela constitue la toile de vie dont nous faisons partie intégrante et dépendons si intimement.

Béninoises et béninois,

La diversité biologique inclut aussi, les services fournis par l'environnement, les interactions entre les êtres vivants, ainsi que les biens et services soutenant les sociétés humaines et leurs économies. Ces biens et services comprennent entre autres, la nourriture, les soins de santé, les vêtements, l'air et l'eau purs, la séquestration du carbone, la régulation du climat, la pollinisation sans laquelle il y a pas de production agricole, la protection contre les inondations, le cycle des

nutriments, et les autres ressources naturelles qui soutiennent un large éventail d'activités humaines comme celles à la base des industries que nous avons créées (de la foresterie à l'exploitation minière en passant par les produits pharmaceutiques). Notre relation avec la diversité biologique et la connaissance que nous en avons font partie intégrante du développement et de l'avenir de nos cultures humaines dans leur diversité.

Chers compatriotes

Malheureusement, la biodiversité est de plus en plus menacée par sa surexploitation, la dégradation des habitats, de même que la pollution, l'introduction des espèces envahissantes et les changements climatiques.

C'est conscient de ce que sa conservation est une condition préalable au développement humain durable et constitue donc l'un des plus grands défis de notre époque, que la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement tenue à Rio de Janeiro en juin 1992 (le plus grand rassemblement de dirigeants de la planète de l'histoire) a adopté la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique (CDB).

La principale finalité de la CDB est de concilier le développement économique mondial et la protection de l'environnement. La CDB a trois objectifs majeurs :

- 1. La conservation de la diversité biologique;
- 2. L'utilisation durable des composantes de la biodiversité;
- 3. Le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation, commerciale et autres, des ressources génétiques.

Notre Pays, la République du Bénin, fait partie des nations qui ont approuvé très tôt les idéaux de cette convention qu'il a signée et ratifiée respectivement le 13 juin 1992 et le 30 juin 1994.

Dans le respect de ses directives, le Bénin a procédé en 2002, à l'élaboration de sa Stratégie et de son Plan d'Action National (SPAN) de conservation de la diversité biologique.

Le Bénin a ainsi donné la preuve de son engagement aux côtés de la Communauté internationale à inverser le processus de dégradation de ses ressources naturelles et de son environnement et à assurer une gestion durable de sa diversité biologique.

Mesdames et Messieurs.

Depuis lors, les Gouvernements successifs de notre pays n'ont cessé d'œuvrer pour que les questions de biodiversité soient prises en compte dans les documents de stratégie de développement.

Les structures techniques des Ministères de l'Environnement et de la Protection de la Nature, de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, de l'Energie et de l'Eau, de la Santé et bien d'autres Ministères sectoriels, les structures nationales de recherche et celles internationales basées au Bénin ainsi que les organisations de la société civile ne cessent d'initier des actions en faveur de la conservation de la diversité biologique.

Cependant, beaucoup reste à faire. J'en veux pour preuve les tendances évolutives défavorables de la biodiversité au Bénin mises en exergue dans le 4ème rapport national d'évaluation de la mise en œuvre de la CDB rédigé en 2009.

En effet, selon ledit rapport, les tendances actuelles ne révèlent aucun signe de ralentissement de dégradation de la biodiversité dans notre pays et l'on s'attend à ce que des facteurs directs de perte de biodiversité tels que la modification dans l'affectation des terres et le changement climatique se fassent plus pressants encore.

Ce constat est malheureusement le même dans la majorité des pays du monde.

Si cet appauvrissement généralisé de la biodiversité suit son rythme actuel, nous seront tous plus pauvres, au sens large du mot, et notre existence même en sera menacée au regard des multiples services éco systémiques cités supra, d'où le thème consacré à l'Année Internationale de la diversité biologique à savoir « la biodiversité, c'est la vie. La biodiversité c'est notre vie ».

Béninoises et Béninois.

Chers compatriotes,

L'Année internationale de la diversité biologique (AIB) constitue donc une occasion unique de sensibiliser toutes les couches sociales au rôle vital de la biodiversité dans le maintien de la vie sur Terre.

Tout au long de l'Année internationale de la diversité biologique, je vous invite à vous mobiliser et à faire un effort collectif pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, afin que nous puissions tous en partager les bénéfices.

Le Gouvernement du Dr Boni YAYI, à travers tous les départements ministériels concernés et en étroite collaboration avec les Organisations actives de la Société civile, organisera des manifestations tout au long de l'année pour davantage sensibiliser et éduquer le public de manière à amorcer un dialogue quant aux mesures novatrices à prendre pour arrêter l'érosion de la biodiversité dans notre pays. Au nombre de ces manifestations on peur citer :

- Lancement officiel de l'AIDB
- La célébration le 22 Mai de la journée Internationale de la Diversité Biologique
- L'organisation de Journées Scientifiques sur la Diversité Biologique dont le séminaire national sur l'état de la biodiversité au Bénin, la semaine nationale sur les aires protégées et le salon Régional de la Biodiversité au Bénin
- L'organisation de cadres de concertation, actions de sensibilisation, d'éducation et de communication (jeux concours, débats télévisés, tournois de football, émissions interactives radiotélévisées, des documentaires, table ronde, ateliers, etc.) sur l'interaction Biodiversité-Population.

Je vous invite à participer activement!

Béninoises et béninois,

En marge des manifestations officielles, nous devons résolument nous engager à agir ou travailler ensemble à tous les niveaux (individuel, collectif, national) afin de préserver la diversité biologique.

- A titre individuel, nous devons faire des choix de consommation éclairés qui affectent relativement moins l'environnement comme par exemple le recours aux matériels d'emballage biodégradables en lieu et place des sachets plastiques, l'entretien quotidien de notre environnement, la valorisation de nos pratiques locales, etc..
- En tant que collectivités locales, nous devons veiller à la conservation de nos écosystèmes et au développement des espèces autochtones.
- Au plan national, nous devons veiller à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, programmes et projet qui prennent en compte la conservation de la diversité biologique.

Chers compatriotes,

C'est donc l'occasion pour moi d'attirer à nouveau l'attention de nos éducateurs sur leur rôle croissant dans l'éveil des consciences des écoliers et élèves sur la protection de tout ce que la nature nous offre généreusement.

Je lance également un appel spécial en direction des Conseils Communaux pour les inviter à inscrire les activités de protection et d'utilisation durable des ressources naturelles dans leurs plans de développement et à allouer à ces activités, des ressources suffisantes pour leur mise en œuvre effective.

Aux organisations de la société civile dont l'apport est d'une utilité certaine en matière de conservation de la biodiversité, je voudrais demander de multiplier les initiatives pour marquer cette année avec un accent particulier.

Mes exhortations vont à l'endroit de nos populations rurales pour qu'elles contribuent davantage à la lutte contre l'abattage anarchique des arbres, le braconnage, la pêche illégale et l'allumage des feux tardifs qui sont dévastateurs de nos forêts et ressources naturelles.

Au nom du Président de la République et en mon nom propre, je voudrais adresser les sincères remerciements du Gouvernement et du peuple béninois à la communauté internationale en général et plus particulièrement à tous les partenaires techniques et financiers, pour le soutien permanent qu'ils ne cessent d'apporter à notre pays dans ses efforts de lutte contre la dégradation nos ressources naturelles.

Mes remerciements vont enfin à tous les partenaires nationaux qui sponsorisent à divers niveaux, les activités de mon Département ministériel.

Vive l'Année Internationale de la Diversité Biologique.

Retenons tous que la biodiversité, c'est la vie. La biodiversité c'est notre vie et agissons en synergie.

Je vous remercie.